

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 907 Cotonou Tél.: +229 21 30 25 70 info@travail.gouv.bj www.travail.gouv.bj

Le Ministre

Cotonou, le 2 8 0CT 2022

COMMUNIQUE

Le Ministre du Travail et de la Fonction Publique communique:

A l'occasion de la célébration de la fête de la Toussaint, et conformément aux dispositions de la loi n° 90-019 du 27 juillet 1990 fixant les fêtes légales en République du Bénin, la journée du mardi 1er novembre 2022 est déclarée fériée, chômée et payée sur toute l'étendue du territoire national.

Au nom du Gouvernement, le Ministre souhaite à la communauté chrétienne, une bonne fête de la Toussaint.

Vu

Bon à diffuser

ictorin V. HONVOH

Le Directeur de Cabinet,

Adidjatou A. MATHYS